

ÉDITORIAL: 2000, l'année des méduses

Cette année verra l'application complète à Paris-IV de la réforme Bayrou-Allègre, avec non seulement ses effets secondaires en termes de semestrialisation et de sessions monstrueuses, mais en plus les détails complexes et plus que discutables du redécoupage des anciens modules en UE. Et ce n'est pas tout : la logique de la semestrialisation implique la suppression de la session de septembre à terme (cela a déjà été fait au Mans, à Clermont, à Lyon II...) ou au moins son avancement en juin. On ne nous l'a pas caché à la dernière réunion de la commission de soclarité

On ne sait pas, plus généralement, comment l'université passera l'entrée dans le XXI^e siècle. Il y a aussi les problèmes matériels : le plan U3M doit un jour s'appliquer à Paris-IV, mais nous ne savons pas quels locaux nous obtiendrons exactement ni quand. D'autre part, la MEDEFisation de l'université semble s'accélérer brutalement, avec les projets de création d'une



Le bug de l'an 2000, c'est lui !

licence professionnelle totalement dépourvue d'enseignements.

Sur toutes ces questions nous avons notre mot à dire, et nous aurions tort de croire que ça ne servira à rien ! D'abord parce que Paris-IV a quand même une certaine marge de manœuvre, et il n'est pas dérisoire de se battre syndicalement à l'échelle de notre université (notre victoire sur la question de la capitalisation des notes l'a prouvé !); ensuite parce que quand les étudiants s'expriment à l'échelle nationale, ils ont un poids !

C'est pourquoi il est **nécessaire** que nous tous prenions notre part des mobilisations que la plus élémentaire démocratie réclame en milieu étudiant, sauf à croire que les experts seront toujours les plus qualifiés pour nous former ou nous conformer.

L'UNEF-Paris-IV a pour ambition d'être l'instrument de cette participation et de cette mobilisation.

Bientôt les élections d'UFR

Dans quelques semaines, vous serez appelés à élire vos représentants aux conseils d'UFR. Dans le contexte actuel, leur enjeu est encore plus important que d'habitude. Nous avons obtenu des conseils centraux presque tout ce qui était possible pour limiter l'application de la désastreuse réforme Bayrou-Allègre. C'est au niveau de chaque UFR qu'il faut poursuivre cette lutte pour améliorer les maquettes de diplômes (faites souvent dans la précipitation) et surtout exiger des conditions d'examen sérieuses (voir page 2), un souci que les élus sortants de l'UNEF-ID ou de l'UNI (en 97, l'UNEF n'avait pu être présente dans tous les UFR) n'ont pas eu.

Ces conseils gèrent aussi les problèmes de locaux: dans la phase de bouleversements liés au plan U3M, cette question est plus que jamais cruciale. De plus, ils ont à traiter au jour le jour de toute sorte de questions concrètes concernant les filières qu'ils gèrent: ils sont beaucoup plus proches des étudiants que les conseils centraux.

Dans beaucoup d'UFR, il a manqué depuis deux ans des élus véritablement présents et réellement proches des préoccupations des étudiants. C'est pourquoi l'UNEF souhaite associer le plus grand nombre possible d'entre vous à la préparation de ces élections, à la composition des listes qu'elle soutiendra et à la rédaction de leurs plates-formes. Si tu as des idées sur ce qui pourrait être amélioré dans ton UFR, n'hésite pas à nous les faire partager, en passant au local ou en nous écrivant.. Si tu envisages d'aller plus loin, si être élu pour défendre les intérêts des étudiants de ta filière et porter leurs revendications t'intéresse, n'hésite pas à nous en parler: nous présenterons des listes aussi ouvertes que possible. Notre souci n'est pas de monopoliser les postes, mais que, dans chaque UFR, les étudiants soient mieux représentés qu'ils l'ont été jusqu'à présent.

Examens: la grande pagaille qui prépare le grand désastre.

Dans le dernier *T-U*, nous vous disions que nous avions gagné, contre le réforme Bayrou-Allègre, sur la capitalisation des acquis, mais que la question des conditions d'examen restait posée.

Ça ne s'arrange pas. **La plupart des étudiants de Paris IV ne savent pas, à quelques semaines des examens de janvier ce que seront les épreuves** (ce qui est scandaleux en soi).

Vos élus UNEF ont fait de gros efforts pour en savoir plus. Le résultat n'est pas réjouissant.

1) En décembre, il n'est pas possible à nous, première organisation représentative à Paris IV d'avoir une vue globale de ce que seront les exams, alors que chaque étudiant devrait en être informé dès la rentrée.

2) Il est tout à fait impossible de se fier à ce qu'ont dit les profs qui se sont avancés sur ce point à la rentrée parce que, d'une part ils n'étaient pas forcément au courant des dernières modifications, d'autre part —c'est le plus énorme— des choses ont été changées depuis sans que personne en soit averti !

Cette pagaille est inacceptable. D'abord parce que la moindre des choses est que lorsque nous entreprenons une année d'étude, nous sachions dès le début ce qu'on nous demandera à la fin. Ensuite parce que **derrière le désordre se cachent la dégradation de nos conditions d'examen et la casse de nos études.**

Les examens ont deux fonctions. La première, la plus évidente, celle qui à juste titre nous préoccupe le plus, est de sanctionner un niveau d'études atteint en décernant un diplôme. **Cela suppose des épreuves permettant de mesurer ce niveau**, suffisamment longues et suffisamment générales, et définie avec suffisamment de clarté pour que la part du hasard y soit aussi limitée que possible.

La deuxième, tout aussi importante, est une fonction de formation, complément indispensable de celle que donnent les cours. Quoi qu'en disent ceux qui nous prêchent la méthodologie sans nous dire en quoi elle pourrait consister, la seule façon d'apprendre à faire des dissertations, des commentaires, des versions et des thèmes est d'en faire. Nous n'avons guère d'autre occasion que les exams d'en faire en temps limité. **Cela implique que les épreuves soient en nombre suffisant, et que des corrigés clairs en soient donnés**, pour permettre une progression d'une session sur l'autre.

Sur ces deux points, **nous assistons avec l'application de la réforme Bayrou-Allègre à une régression sans précédent à Paris IV.**

Cette réforme, nous vous l'avons dit constamment depuis trois ans qu'elle a été annoncée,

est à tout point de vue nocive. Notre position n'a pas varié: **au niveau national, nous nous battons pour qu'elle soit abrogée, à Paris IV, forts de notre majorité parmi les élus étudiants, pour qu'elle soit appliquée le moins possible**, c'est à dire pour que le DEUG et la licence après la réforme ressemblent le plus possible à ce qu'ils étaient avant.

Sur le contenu des enseignements nous avons pleinement réussi: presque rien n'a changé. Sur la capitalisation des acquis, que l'application de la réforme abolissait de fait, grâce à votre mobilisation sur notre pétition, l'essentiel a été préservé.

Mais sur les examens, c'est un désastre, qui a deux causes différentes. La première est la réforme elle-même, qui n'a d'autre but que de casser nos études. Nous devons continuer à exiger son abrogation, mais Paris IV est obligée de l'appliquer. Mais sur les autres points, les profs se sont trouvés d'accord avec nous pour limiter les dégâts à Paris IV. Pas sur celui-ci, malgré nos efforts en ce sens. Nous devons constater, et c'est le deuxième point, que certains d'entre eux ont vu dans cette réforme qu'ils condamnaient par ailleurs une occasion de réduire le nombre de copies qu'ils ont à corriger, aux dépens du sérieux des examens. Nous ne pouvons l'accepter. **Nous comprenons que nos profs, déjà surchargés, refusent d'avoir plus de copies à corriger. Mais il n'est pas acceptable qu'ils prennent prétexte de la réforme pour diminuer leur nombre.**

Il est vrai que la semestrialisation a des conséquences désastreuses sur la cohérence de l'année universitaire, ce pourquoi nous continuerons de la dénoncer. **Il est faux qu'en créant une session supplémentaire en janvier, elle justifie la réduction du nombre et de la durée des épreuves:** cette session existait de fait auparavant, puisque deux semaines étaient consacrées aux partiels. Il est en revanche vrai que le problème se pose pour septembre (au ministère, on l'a déjà résolu en prévoyant la suppression de cette session. Nous avons obtenu son maintien à Paris IV): nous sommes donc favorables à un regroupement des épreuves avec tirage au sort pour cette session, mais pour elle seulement.

Notre position est simple: qu'après la réforme chacun de nous ait autant d'épreuves à passer qu'avant, de la même durée, dans les mêmes conditions.

Pour la faire entendre, il faut qu'il y ait de plus en plus d'élus UNEF ou partageant notre opposition à la réforme Bayrou-Allègre dans les conseils —Les élections d'UFR qui s'approchent seront à cet égard décisives— **Il faut surtout qu'il y ait de plus en plus d'étudiants mobilisés pour les appuyer.**

L'UNEF tous azimuts...

Bug I: les cartes d'étudiant

Le bug de l'an 2000 n'a pas eu lieu. Tant mieux ! Mais à Paris IV, dans notre "université de tradition et de modernité", il a été en quelque sorte anticipé, puisqu'à cause de notre merveilleux système informatique, plus de 600 d'entre nous n'ont eu leur carte d'étudiant que dans les derniers jours avant les vacances de Noël.

Le coupable est connu: le système informatique Apogée, une idée géniale de plus venant du ministère pour nous compliquer la vie. Dans toutes les facs où il a été installé, il a eu ce genre d'effet. Ça n'a pas empêché sa installation à Paris IV, avec les mêmes conséquences.

Les élus UNEF sont intervenus auprès du secrétaire général pour attirer son attention sur cette situation inadmissible, demander qu'il y soit mis fin et que le nécessaire soit fait pour qu'elle ne se reproduise pas l'an prochain. En somme, adapter Apogée à la fac, non la fac à Apogée.

Rappel: le dernier argument qu'on nous a opposé contre le maintien de la capitalisation des acquis était qu'Apogée ne pourrait jamais comprendre. Sur ce point, nous avons amené la méchante machine à composer.

Bug II: le calendrier des examens

Autre méfait du changement de système informatique: la pagaille dans le calendrier des examens (qui n'avait pas besoin de ça, voir page 2). Là, on nous dit que ce n'est pas à cause d'Apogée, qui sait gérer merveilleusement cela: c'est parce qu'Apogée n'est pas encore au point ! Appréciez la nuance. En tout cas, l'administration en a été réduite à écrire aux étudiants menacés par ce nouveau bug pour leur dire: "si vous avez deux épreuves le même jour à la même heure, prévenez nous". Sur ce qui sera fait alors, on ne sait évidemment rien.

C'est pourquoi si cela t'arrive, tu as tout intérêt à t'adresser à l'UNEF. Nos élus sont prêts à intervenir à tous les niveaux nécessaires pour éviter que des étudiants ne puissent passer un exam pour cause de bug dans le calendrier. Mais il faut qu'ils soient au courant.

Le CAPES d'Histoire-Géo à la campagne

Les oraux du CAPES d'Histoire-Géo auront lieu cette année à... Châlons sur Marne ! Pourquoi ? Parce qu'Allègre a décrété qu'ils ne seraient pas organisés à Paris, et qu'aucune Université de province ne pouvait les accueillir faute de locaux suffisants.

Il paraît que c'est une mesure de justice à l'égard des candidats de province. Ceux de Rennes, Toulouse... qui devront changer de train à Paris et trouver à se loger dans cette ville charmante, mais petite, seront ravis de l'apprendre.

Aux dernières nouvelles, plusieurs membres du jury avaient démissionné parce qu'ils ne pouvaient

pas, matériellement, passer un mois dans la Marne. Il faut les remplacer au dernier moment: ça ne contribue pas à la crédibilité du concours. Mais cela, Allègre s'en moque. Il ne cache pas que son but est de supprimer le CAPES et de le remplacer par une formation non universitaire en IUFM. Et, en attendant, il fait des économies en nous envoyant à la campagne.

Le Grand amphi de la Sorbonne interdit aux étudiants en décembre

Il n'y a pas qu'Allègre à se moquer des candidats aux concours. Le Recteur de Paris, en serviteur zélé, suit l'exemple de son ministre en perturbant par tous les moyens leur préparation en Sorbonne.

Nous vous parlions le mois dernier de l'arbre de Noël du personnel qui annulait deux journées de cours. On a répondu à notre pétition qu'il était absolument impossible de déplacer cette sympathique cérémonie. Or, une semaine plus tard, elle l'était... pour faire place à un colloque du Conseil d'État qui, lui, a annulé trois jours de cours de suite. Bien sûr elle a été déplacée aux mercredis précédents. Résultat: pour les matières concernées, pas un seul cours en décembre !

Nous appelons tous les étudiants concernés à écrire au Recteur pour protester contre ces abus.

Un nouveau point marqué contre la réforme Bayrou-Allègre.

Nos élus ont obtenu au dernier CA de l'année que les étudiants en deuxième année de Khâgne (cubes) et ceux inscrits au CNED (enseignement à distance) soient dispensés des examens de janvier, et n'aient donc qu'une session à réussir, alors que la réforme les obligeait à en passer au moins deux.

C'est un premier pas vers la restauration d'un véritable contrôle terminal pour tous ceux qui ne peuvent pas être étudiants à plein temps. Nous n'allons bien sûr pas nous arrêter là: ce qui est possible pour les Khâgneux doit l'être pour tous les étudiants salariés ou en double cursus.

Semestrialisation: le cauchemar continue.

Après le DEUG et la licence, avec les résultats que l'on sait, il est question de semestrialiser la maîtrise (l'info vient des élus d'UFR de Grec, mais vaut pour toutes les filières), et c'est encore plus grave. Cela obligerait à passer des examens pour les C2 en janvier, au moment où on aborde à peine le mémoire après les recherches préliminaires. Cela revient tout simplement à remettre en cause la place primordiale du travail de recherche, et donc la spécificité de l'année de maîtrise. (C'est un élément du 3/5,8 du rapport Attali: pas de recherche avant d'avoir bac +5, ça n'est pas rentable. Comme on se retrouve !) Inutile de vous dire que les élus UNEF s'y opposeront vigoureusement, et qu'ils auront besoin de votre soutien à tous pour que cette opposition soit efficace.

Licence professionnelle: l'arnaque du troisième millénaire

Qu'est-ce que la licence professionnelle ? On ne sait même pas très bien ! Il s'agit, à l'échelle nationale, d'une formation en un an, donnant le grade de licencié, ouverte aux titulaires de formations courtes (DUT, BTS), et du premier cycle (DEUG), ainsi qu'aux actifs, dans le cadre de la formation continue. Jusque là, rien à redire : la poursuite d'études longues, après un DUT ou un BTS, avait toujours été un problème pour les nombreux étudiants qui souhaitaient aller plus loin. On va voir que, d'après le peu que nous savons, la LP n'est pas du tout la formation plus poussée que ceux-ci souhaitaient.

La LP doit, selon, selon l'arrêté ministériel présenté au CNER, "**réaliser une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail.**" En pratique : stage de 12 à 16 semaines, projet tutoré (stage bis, donc), d'un quart de la formation, 25% de cours par des professionnels, comprendre par des actifs du secteur privé, entre 25 et 50% de professionnels dans les jurys, enfin "partenariats mis en œuvre avec les milieux professionnels pour la conception de la formation" (comprendre, avec les patrons).

Au total, l'idée que l'Université est la fidèle servante du MEDEF (en langage contemporain, "sait s'adapter à l'inéluctable et sans cesse accélérée évolution de l'économie et des techniques, dans un monde concurrentiel"), du MEDEF et de ses besoins immédiats en bois de chauffe. L'idée de savoir, comme théorie générale permettant de prendre de la distance, de se développer et de s'orienter dans le monde, et même dans le monde professionnel, voire ensuite de se recycler, n'existe plus.

En effet, si ces précisions sur le rôle du MEDEF (ou des chambres de commerce, puisqu'il faut s'adapter à l'échelle locale) sont assez nettes, **rien n'est dit des modalités concrètes du stage**, activités proposées, rémunération : aucune garantie pour l'étudiant. Rien n'est dit sur les débouchés. Rien non plus sur l'éventuelle poursuite d'études, ou plutôt pire que rien : on sait juste que la LP ne donne pas le droit de s'inscrire en Maîtrise, sauf procédure dérogatoire. **Quant à la "formation générale"**, ce qui s'appelait à une époque la théorie, la science, le savoir, cela vise "notamment, à faciliter

la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale, d'au moins une langue vivante étrangère et des outils informatiques ainsi qu'à améliorer la connaissance de l'entreprise." Cette citation était bien nécessaire : on a du mal à y croire, mais pas question de toutes ces petites choses qui pouvaient s'appeler électricité, mécanique, chimie, statistiques, gestion, etc., et qui permettent de voir un peu plus loin que ce qu'il faut pour faire un bon stagiaire puis un bon intérimaire à vie.

On voit que nous ne savons qu'une seule chose : le tout sera étroitement contrôlé par les entreprises consommatrices de stagiaires, et l'idée de la professionnalisation qui est à l'œuvre, c'est qu'on apprend en préparant le café dans une entreprise plutôt qu'en ayant la possibilité d'étudier de manière générale tous les éléments du métier qu'on veut pratiquer. **Sur le contenu, presque rien et de toute façon c'est à chaque fac de le décider. Il n'y a pas de définition nationale.** Là encore, on a du mal à y croire. Comment croire que les diplômes puissent avoir encore une valeur nationale ? Ce sera après "18 mois d'expérimentation" (in vivo, l'expérimentation, bien sûr) qu'on fera un bilan et qu'il y aura un arrêté national de définition.

A Paris-IV, ce sera quoi ? Trois projets étaient à l'ordre du jour du Conseil Scientifique du 11 décembre d' "habilitations de diplômés", pour 2000-2001, "licence professionnelle: collaborateur des relations internationales, métiers de la librairie et multi-média, techniques et langages des média". Seule la troisième LP, TLM, correspondait à une filière existante. Des deux autres, on ne savait rien. Finalement un seul a été voté, le premier. Le CS a donc validé un intitulé sans contenu ! Mais la protestation de nos élus à ce conseil a permis une victoire provisoire: ils n'ont pas été soumis au Conseil d'Administration du 18. Ce n'est sans doute hélas que partie remise

Au total, le projet national est volontairement très flou, avec deux points essentiels: contrôle patronal à tous les niveaux, et, corrélativement, absence de définition nationale. Et ce qui se prépare à Paris-IV même ne nous rassure pas du tout.



**UNEF Paris IV (Union nationale des étudiants de France,
Association générale des étudiants de Paris-Sorbonne)
Le premier syndicat étudiant de Paris IV**

Pour tout problème n'hésitez pas à nous contacter

Sorbonne: au pied de l'esc.H, à côté du nouveau service
des Bourses (salle 121), Clignancourt: à gauche en sortant
des Amphis, Maiesherbes salle 113,

tél. 01-40-46-32-27 (répondeur) <http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)

Prénom et nom:

Adresse:

Tél. (éventuellement):

Année et filière:

o Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Paris IV et recevoir régulièrement *Trait d'Union*.

o Je souhaite adhérer à l'UNEF et joins (cotis. 80F. premier versement minimum 10F)

A renvoyer à UNEF Paris IV, 1 rue V. Cousin 75230 PARIS CEDEX 05.